



#### Établissement

Commune de Sainte Foy La Grande  
1 Place Gambetta  
33220 Ste Foy La Grande

## AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE Marché de Maitrise d'Œuvre Concours restreint

#### **Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice :**

Commune de Sainte Foy La Grande – Mairie Place Gambetta – 33 220 SAINTE FOY LA GRANDE  
Tel : 05 57 46 10 84  
Courriel : [mairie@saintefoylagrande.fr](mailto:mairie@saintefoylagrande.fr)  
Site du profil d'acheteur : <http://demat-ampa.fr>

#### **Description du marché**

##### **Objet du marché :**

Affaire n° 2021M002-01 – Convention d'Aménagement d'Ecole - phase 2a et 2b  
Construction d'une école maternelle en extension du groupe scolaire Paul Bert

##### **Consultation et concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse**

##### **Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)**

Principal : 71000000

Additionnel(s) : 71221000 - 71310000

##### **Lieu d'exécution**

Commune de Sainte Foy La Grande (33220)

#### **Caractéristiques principales :**

**Type de procédure :** concourt restreint ≥ 90 000 € HT

**Nombre de participants envisagé :** 3

##### **Durée du marché ou délai d'exécution :**

30 mois (hors périodes de validation) à compter de la notification de l'ordre de service. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

##### **Critères de sélection des participants :**

Garanties et capacités techniques et financières

Capacités professionnelles

**Date limite de réception des candidatures :** 29 juin 2021, à 14 heures 00

**Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :** 24 août 2021

#### **Conditions relatives au marché**

##### **Information sur les primes**

Le candidat ayant remis les éléments demandés recevra une prime dont le montant est indiqué au règlement de la consultation. Dans le cas où son offre serait incomplète ou ne répondrait pas au cahier des charges, une réduction ou suppression de la prime pourra être effectuée par l'acheteur.

Des échantillons ou maquettes sont exigés dans les conditions du règlement de la consultation.

Nombre et montant des primes à attribuer : **8.000 Euros HT** pour chacun des candidats, pour le lauréat il s'agira d'une avance sur honoraires

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**  
Règlement : par mandat administratif en 30 jours maximum.  
Financement : budget communal

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

Equipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre avec mandataire solidaire. Le mandataire sera obligatoirement un architecte.

Il est interdit aux mandataires des groupements de présenter plusieurs offres agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'équipe candidate devra avoir les compétences suivantes a minima :

- architecture, y compris en matière de design d'espaces intérieurs
- paysage
- économie de la construction
- structure
- fluide, spécialité thermique, production froid et courants électriques (forts et faible)
- aménagement de Voirie et Réseaux Divers (V.R.D.)
- acoustique
- pilotage et Coordination de chantier (O.P.C.)

Le présent avis concerne la première étape du concours restreint relative à la phase de candidature

**Autres renseignements :**

Pour toute information,

- contacter la mairie au 05 57 46 10 84, Monsieur Philippe BORDENAVE, directeur des services technique
- ou sur l'adresse mail suivante : [mairie@saintefoylagrande.net](mailto:mairie@saintefoylagrande.net)

**Conditions pour obtenir le dossier de demandes de participation :**

Le cahier des charges pour la consultation des candidatures est gratuit. Il est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :

<https://www.saintefoylagrande.fr>, <http://demat-ampa.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la Poste par pli recommandé avec avis de réception postal avant la date et l'heure limites de réception des offres avec la mention "Etude préalable à la réhabilitation du Groupe Scolaire Paul Bert" ne pas ouvrir avant la séance.

A l'adresse suivante : Mairie de Sainte Foy La Grande – Place Gambetta – 33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Par voie électronique : la transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant :

<http://demat-ampa.fr>

**Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet 33000 Bordeaux, tél. :05-56-99-38-00, courriel [greffe.ta-bordeaux@juradm.fr](mailto:greffe.ta-bordeaux@juradm.fr),

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

**Date d'envoi du présent avis à la publication**

1 juin 2021.